
**Arrêté ministériel accordant une notoriété professionnelle
à un membre du personnel d'une Haute Ecole**

A.M. 02-02-2021

M.B. 18-05-2021

Par arrêté ministériel du 2 février 2021, une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistant pour le cours à conférer «Techniques graphiques et infographiques» est reconnue à Monsieur Raphaël ERNAELSTEN, à partir du 3 septembre 2020.

Par arrêté ministériel du 2 février 2021, une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître de formation pratique pour les cours à conférer «Pratique en art, culture et techniques artistiques» et «Pratique en art, culture et techniques artistiques dans une spécificité en rapport avec la musique» est reconnue à Monsieur Emmanuel MOLLERS, à partir du 3 septembre 2020.

Par arrêté ministériel du 2 février 2021, une notoriété professionnelle en relation avec la fonction de Maître-assistant pour le cours à conférer «Langues étrangères : anglais, néerlandais et espagnol» est reconnue à Monsieur Luigi SEMENTILLI, à partir du 3 septembre 2020.